

18HENIN Jeudi 09 juin Page:18/19

LOCALE

09/06/2016

Et vous, connaissez-vous les trésors botaniques du parc Malbezin ?

C.D.



Cette visite a permis aux participants de découvrir le parc où ils ont, pour certains, l'habitude de se balader, sous un nouveau jour.

CARVIN.

Bon, à première vue, le parc Malbezin est un parc comme un autre. Sauf qu'il abrite une centaine d'espèces botaniques. Rien que ça. Des sureaux, des frênes, des églantiers... Qu'on peut trouver un peu partout, direz-vous. Certes, encore faut-il les reconnaître... Mais ce n'est pas tout, il y a aussi de la massette à feuilles étroites et des orchidées abeille, toutes les deux protégées. Si la première ne fut pas difficile à trouver puisqu'elle pousse en bordure d'eau, la seconde, quant à elle, ne se laisse pas découvrir facilement.

Dos courbé, le regard balayant le sol, Jean-Patrice Matysiak s'est pourtant donné du mal pour la dénicher, dimanche, lors de la visite organisée sur place par Aquaterra et Chlorophylle environnement. En vain. Heureusement, le botaniste de l'association avait sur lui une petite photo qui a permis aux participants, présents ce matin-là, d'en avoir néanmoins un aperçu. Un petit groupe ravi d'apprendre tout un tas de choses, sur les stratégies végétales notamment, ou encore de déguster de la Patience à

feuilles en écusson, une plante potagère oubliée. Bref, d'éclairer leurs lanternes sur les espèces qu'abritent les quelque 4 hectares de ce poumon vert.

Une ancienne carrière qui a fait l'objet d'un vaste programme d'aménagement qui aurait très bien pu ne jamais voir le jour. Jusqu'à ce que le triton alpestre change la donne. Ou plutôt sa découverte. « *C'est une espèce protégée au niveau national et européen, tant qu'il est là, il protège le site.* » Un site dont prend particulièrement soin Christian, agent territorial aux espaces verts. « *J'y vais le plus souvent possible, surtout quand il fait beau car, en général, certains en profitent pour faire des feux de camp sauvages et laissent de nombreux déchets derrière eux... C'est quand même dommage quand on sait tous les trésors que ce parc abrite.* »

La copie, la reproduction et la diffusion sont soumis aux droits d'auteurs et nécessitent une déclaration préalable, conformément aux dispositions du code de la propriété intellectuelle. (Art L.335-2 et L.335.3)